



## Décembre 2024

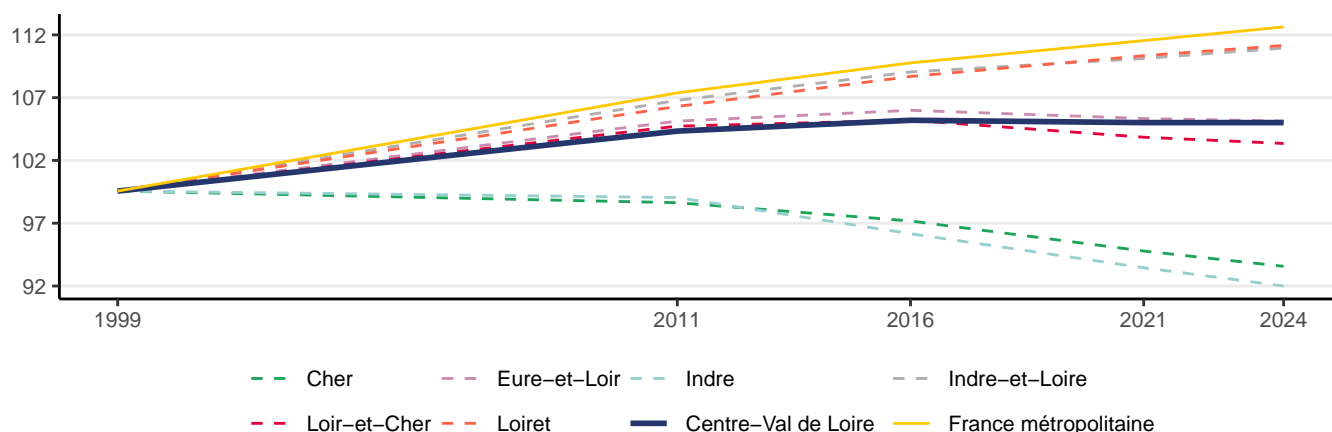
	Valeur	Dernier millésime disponible	Sommaire
Population	2 573 295	2024	Page 2
Nombre de créations d'entreprises	7 339	T3 2024	Page 4
Nombre d'emplois salariés	938 655	T2 2024	Page 5
Nombre de DEFM de catégories ABC	190 980	T3 2024	Page 7
Taux de chômage	6,9	T2 2024	Page 8
Nombre d'entrées en apprentissage	26 815	2023	Page 9
Nombre d'allocataires au RSA	61 010	septembre 2024	Page 10
Taux de pauvreté	13,5	2021	Page 11
Lexique			Page 12
Sources			Page 13
Les travaux du Sese			Page 14


**SERVICE  
 ETUDES  
 STATISTIQUES ET  
 EVALUATION**


	Réponses aux demandes statistiques		Réalisation d'études
	Production de tableaux de données		Réalisation de cartes
	Réalisation d'infographies		Veille sur nos thèmes

# Population – Démographie

## Évolution de la population (base 100 en 1999)



Source : Insee, estimations de population

## Structure de la population

	Population	Part des femmes	Part des hommes	Part des 0 à 24 ans	Part des 25 à 59 ans	Part des 60 ans ou plus
Cher	295 729	51,3	48,7	25,6	39,9	34,5
Eure-et-Loir	430 422	50,9	49,1	29,5	42,3	28,2
Indre	213 871	51,5	48,5	23,6	38,7	37,7
Indre-et-Loire	616 751	51,9	48,1	28,4	42,2	29,4
Loir-et-Cher	326 941	51,4	48,6	26,2	40,1	33,7
Loiret	689 581	51,1	48,9	30,3	42,2	27,6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 573 295</b>	<b>51,4</b>	<b>48,6</b>	<b>28,1</b>	<b>41,4</b>	<b>30,5</b>
France métropolitaine	66 142 961	51,5	48,5	28,8	43,2	28,0

Source : Insee, estimations de population 2024

## Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Cher	65,5	9,4	8,3	8,1	2,7	6,1
Eure-et-Loir	68,1	8,6	7,1	8,6	2,6	5,0
Indre	65,7	8,6	9,5	7,4	2,2	6,5
Indre-et-Loire	66,7	8,5	6,8	11,6	1,9	4,5
Loir-et-Cher	67,7	8,1	8,3	8,1	2,5	5,3
Loiret	66,9	8,9	6,6	10,0	2,8	4,8
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>66,9</b>	<b>8,7</b>	<b>7,4</b>	<b>9,5</b>	<b>2,4</b>	<b>5,1</b>
France métropolitaine	66,1	8,8	6,1	10,5	2,9	5,6

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale

## Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité professionnelle
Cher	1,3	3,3	5,7	12,4	15,6	13,3	34,2	14,1
Eure-et-Loir	1,0	3,3	7,6	14,7	15,9	14,4	29,1	14,1
Indre	1,8	3,2	4,6	11,1	15,1	13,7	37,6	12,8
Indre-et-Loire	0,7	3,3	8,9	15,3	15,5	11,5	29,6	15,2
Loir-et-Cher	0,9	3,7	6,2	12,6	14,9	14,4	34,4	12,8
Loiret	0,5	3,2	8,6	14,8	15,4	14,2	28,2	15,0
<b>CVL</b>	<b>0,9</b>	<b>3,3</b>	<b>7,5</b>	<b>14,0</b>	<b>15,4</b>	<b>13,5</b>	<b>31,0</b>	<b>14,3</b>
France métro.	0,7	3,7	10,2	14,4	15,5	11,7	27,1	16,7

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation complémentaire

## Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	1 083 (11,5 %)	760 (8,1 %)	952 (10,1 %)	5 090 (53,9 %)	1 555 (16,5 %)	9 440 (100 %)
Eure-et-Loir	859 (6,6 %)	1 034 (7,9 %)	1 593 (12,2 %)	7 633 (58,6 %)	1 910 (14,7 %)	13 029 (100 %)
Indre	972 (13 %)	627 (8,4 %)	693 (9,3 %)	3 898 (52,1 %)	1 288 (17,2 %)	7 478 (100 %)
Indre-et-Loire	1 280 (6,4 %)	1 374 (6,9 %)	2 055 (10,3 %)	12 644 (63,2 %)	2 666 (13,3 %)	20 019 (100 %)
Loir-et-Cher	968 (8,9 %)	859 (7,9 %)	1 414 (13 %)	6 046 (55,5 %)	1 613 (14,8 %)	10 900 (100 %)
Loiret	869 (4,2 %)	1 433 (7 %)	2 621 (12,8 %)	12 703 (62 %)	2 853 (13,9 %)	20 479 (100 %)
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>6 031 (7,4 %)</b>	<b>6 087 (7,5 %)</b>	<b>9 328 (11,5 %)</b>	<b>48 014 (59 %)</b>	<b>11 885 (14,6 %)</b>	<b>81 345 (100 %)</b>
France métropolitaine	112 094 (4,8 %)	147 064 (6,3 %)	258 734 (11,2 %)	1 508 843 (65,1 %)	291 170 (12,6 %)	2 317 905 (100 %)

## Établissements actifs employeurs par taille

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Cher	792 (8,4 %)	6 998 (74,1 %)	820 (8,7 %)	511 (5,4 %)	319 (3,4 %)	9 440 (100 %)
Eure-et-Loir	1 194 (9,2 %)	9 418 (72,3 %)	1 197 (9,2 %)	747 (5,7 %)	473 (3,6 %)	13 029 (100 %)
Indre	598 (8 %)	5 620 (75,2 %)	606 (8,1 %)	409 (5,5 %)	245 (3,3 %)	7 478 (100 %)
Indre-et-Loire	1 787 (8,9 %)	14 371 (71,8 %)	1 849 (9,2 %)	1 253 (6,3 %)	759 (3,8 %)	20 019 (100 %)
Loir-et-Cher	955 (8,8 %)	8 041 (73,8 %)	926 (8,5 %)	578 (5,3 %)	400 (3,7 %)	10 900 (100 %)
Loiret	1 791 (8,7 %)	14 569 (71,1 %)	1 976 (9,6 %)	1 294 (6,3 %)	849 (4,1 %)	20 479 (100 %)
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>7 117 (8,7 %)</b>	<b>59 017 (72,6 %)</b>	<b>7 374 (9,1 %)</b>	<b>4 792 (5,9 %)</b>	<b>3 045 (3,7 %)</b>	<b>81 345 (100 %)</b>
France métropolitaine	230 107 (9,9 %)	1 666 697 (71,9 %)	208 395 (9 %)	129 766 (5,6 %)	82 940 (3,6 %)	2 317 905 (100 %)

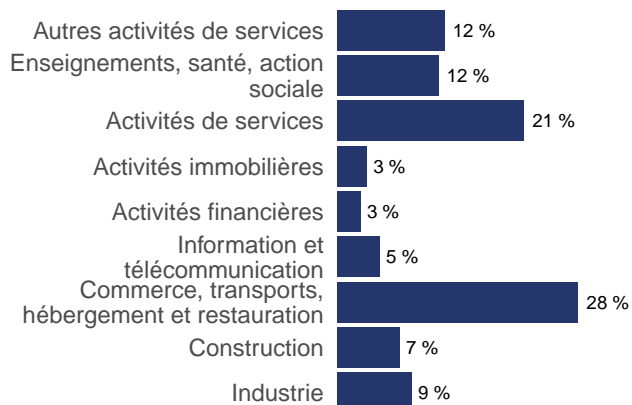
Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores 2022 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

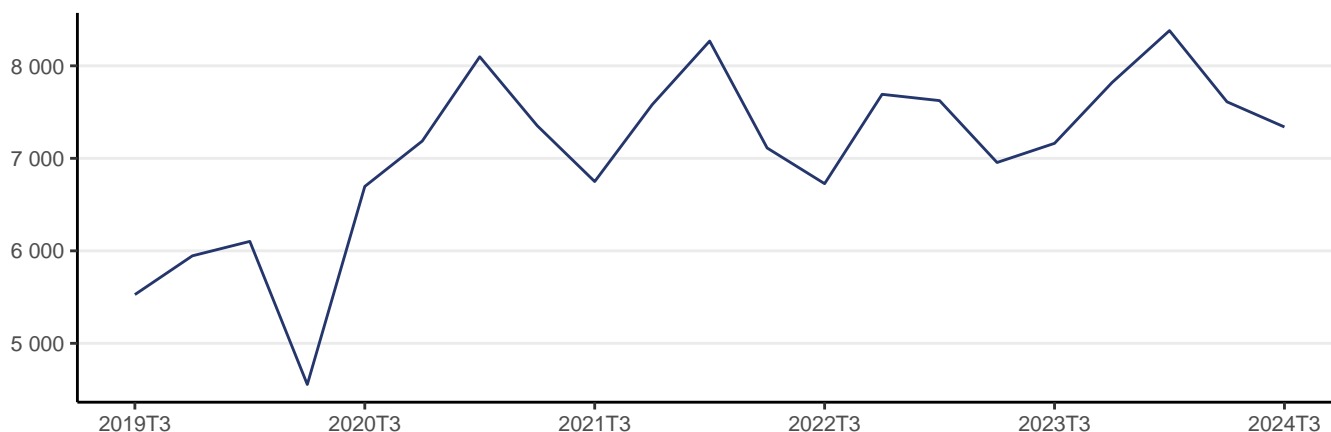
# Démographie des entreprises

## Nombre de créations d'entreprises et leur secteur au T3 2024 en Centre-Val de Loire

	Dont micro-entrepreneurs	Ensemble
Cher	460	699
Eure-et-Loir	836	1 203
Indre	305	460
Indre-et-Loire	1 270	1 940
Loir-et-Cher	541	815
Loiret	1 546	2 224
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>4 958</b>	<b>7 339</b>
France	166 361	253 342



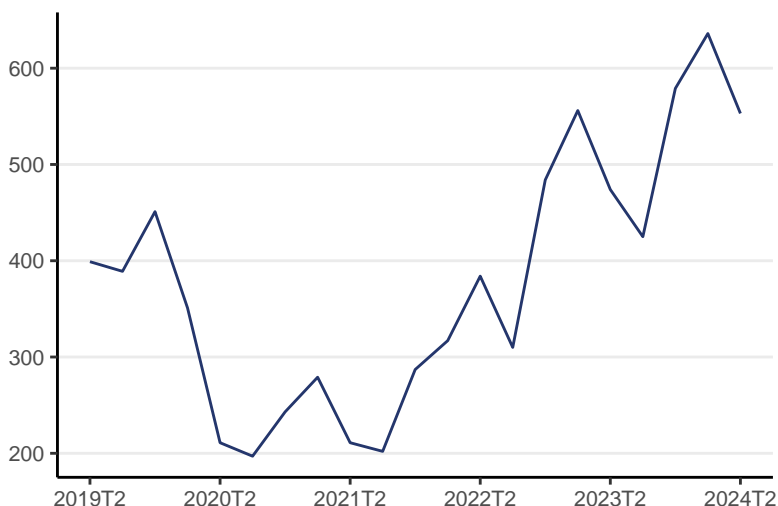
## Évolution des créations d'entreprises en Centre-Val de Loire



Source : Insee, Système d'Information sur la Démographie d'Entreprises (Side)  
 Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture – données brutes

## Défaillances d'entreprises au T2 2024 en Centre-Val de Loire

	Ensemble
Cher	55
Eure-et-Loir	105
Indre	40
Indre-et-Loire	140
Loir-et-Cher	70
Loiret	143
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>553</b>
France	16 303



Source : Fiben, Banque de France  
 Données brutes par date de jugement

# Emploi

## Nombre d'emplois salariés au T2 2024

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	2 625	18 393	4 965	37 264	37 922	101 170
Eure-et-Loir	1 389	25 774	7 945	58 649	44 347	138 104
Indre	1 318	14 415	3 984	27 020	26 498	73 235
Indre-et-Loire	3 959	29 892	15 239	112 327	81 331	242 748
Loir-et-Cher	2 900	19 521	7 265	50 206	36 107	115 998
Loiret	2 822	41 136	16 415	123 619	83 408	267 400
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>15 013</b>	<b>149 131</b>	<b>55 812</b>	<b>409 085</b>	<b>309 614</b>	<b>938 655</b>
France	309 564	3 272 394	1 559 790	13 411 592	8 576 191	27 129 531

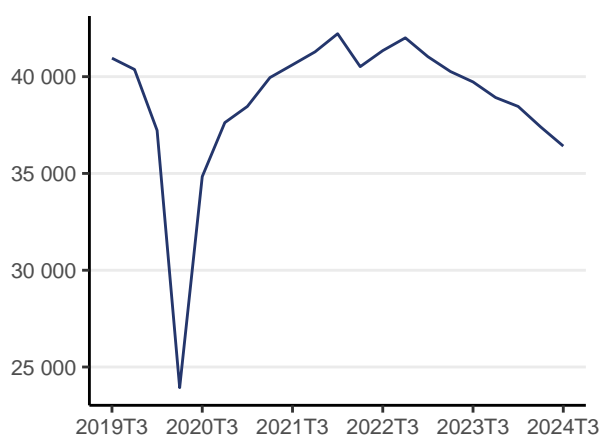
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

## Nombre d'EETP\* dans l'intérim au T3 2024

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Cher	14	929	438	721	107	2 764
Eure-et-Loir	40	2 142	361	1 590	73	5 005
Indre	6	1 246	259	555	88	2 567
Indre-et-Loire	49	1 971	1 384	2 614	358	7 777
Loir-et-Cher	80	2 119	424	1 735	144	5 329
Loiret	152	4 522	956	4 970	418	12 972
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>340</b>	<b>12 928</b>	<b>3 822</b>	<b>12 186</b>	<b>1 189</b>	<b>36 413</b>
France	3 791	248 302	130 104	251 282	33 844	817 795

\*EETP : Emploi Équivalent Temps Plein

## Évolution de l'intérim en EETP en Centre-Val de Loire



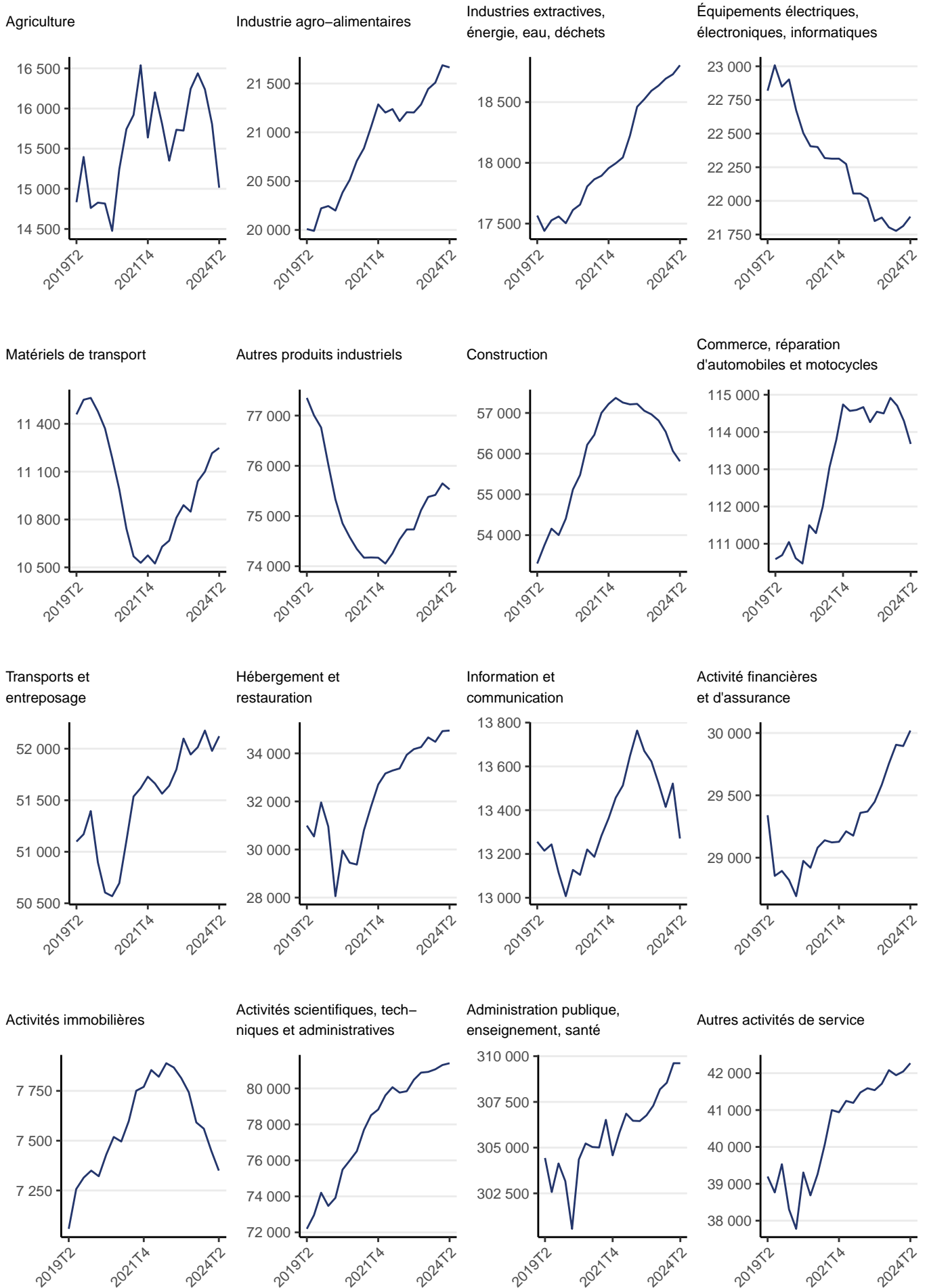
Source : Dares, DSN- Données corrigées des variations saisonnières

## Déclarations préalables à l'embauche par nature de contrat au T2 2024

	CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI
Cher	10 754	3 227	3 218
Eure-et-Loir	16 341	4 427	5 464
Indre	9 267	2 293	2 119
Indre-et-Loire	38 008	8 303	8 955
Loir-et-Cher	13 745	4 525	4 170
Loiret	39 137	9 294	10 929
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>126 878</b>	<b>32 132</b>	<b>34 848</b>
France	4 639 163	1 137 258	1 210 420

Source : Urssaf

# Évolution du nombre d'emplois salariés hors intérim en Centre-Val de Loire



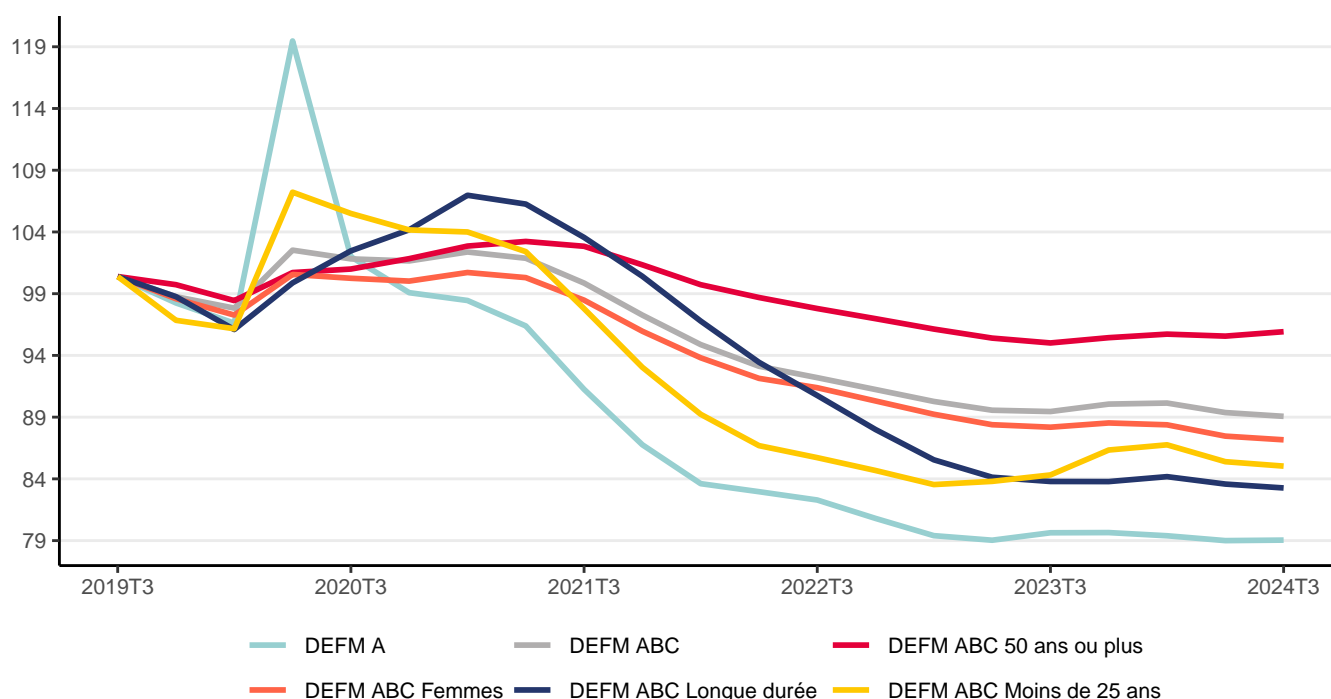
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

# Marché du travail

## Nombre de demandeurs d'emploi au T3 2024 par catégorie

	DEFM A		DEFM ABC		DEFM ABC Femmes		DEFM ABC Longue durée		DEFM ABC Moins de 25 ans		DEFM ABC 50 ans ou plus	
	Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs		Effectifs	
	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	11 090		20 670		10 780		9 460		2 720		6 200	
	0,9 %	-3,6 %	-0,7 %	-3,9 %	-0,6 %	-4,3 %	-0,7 %	-5,9 %	-2,9 %	-5,2 %	0,2 %	-3,1 %
Eure-et-Loir	16 760		31 650		16 540		14 710		4 070		9 000	
	-0,5 %	-0,6 %	-0,2 %	0,6 %	-0,1 %	-0,3 %	0,4 %	1,2 %	-2,4 %	-0,2 %	0,7 %	2 %
Indre	7 400		14 200		7 200		6 370		1 960		4 480	
	-2,6 %	-6,1 %	-1,6 %	-3,6 %	-1,2 %	-4,1 %	-2,7 %	-6 %	-3 %	1,6 %	0,4 %	-2,4 %
Indre-et-Loire	23 400		47 400		24 360		21 720		6 530		12 720	
	0 %	-1,1 %	-0,3 %	0,1 %	-0,4 %	-0,7 %	0,1 %	0,9 %	-0,3 %	1,2 %	0,3 %	1,3 %
Loir-et-Cher	11 070		22 590		11 640		10 270		3 090		6 800	
	1,7 %	1,3 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	-0,9 %	-0,2 %	-0,9 %	3,7 %	5,5 %	-0,1 %	1,3 %
Loiret	28 350		54 470		27 950		24 330		7 650		14 230	
	0,1 %	1,4 %	-0,3 %	0,4 %	-0,3 %	-0,2 %	-0,7 %	0,7 %	0,4 %	1,3 %	0,5 %	2,8 %
Centre-Val de Loire	98 070		190 980		98 480		86 870		26 020		53 440	
	0,1 %	-0,7 %	-0,3 %	-0,4 %	-0,3 %	-1,2 %	-0,4 %	-0,6 %	-0,4 %	0,9 %	0,4 %	1 %
France métropolitaine	2 814 000		5 123 700		2 616 800		2 236 200		650 900		1 399 400	
	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,9 %	0,1 %	0 %	0,4 %	1 %	0 %	1,9 %	0,5 %	0,9 %

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (base 100 au T3 2019)



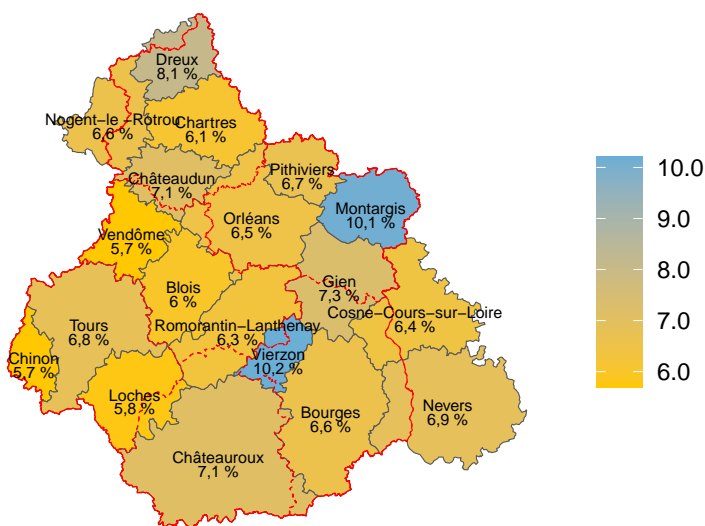
## Entrées et sorties des demandeurs d'emploi au T3 2024

	Entrées en catégories A, B, C			Sorties de catégories A, B, C		
	Nombre moyen d'entrées	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle	Nombre moyen de sorties	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
Cher	2 080	-5,5	-3,7	2 150	-4,4	-1,4
Eure-et-Loir	3 030	-3,5	-2,3	3 010	-6,2	-1,3
Indre	1 490	-2,6	3,5	1 550	-2,5	2
Indre-et-Loire	4 700	-3,5	-4,3	4 680	-4,7	-1,3
Loir-et-Cher	2 120	-6,6	-6,2	2 140	-6,6	-2,3
Loiret	5 600	-1,6	-1,8	5 530	-6,1	0,7
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>19 020</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,9</b>	<b>19 050</b>	<b>-5,4</b>	<b>-0,6</b>
France métropolitaine	517 400	-4,6	-2,7	508 400	-4,9	-2

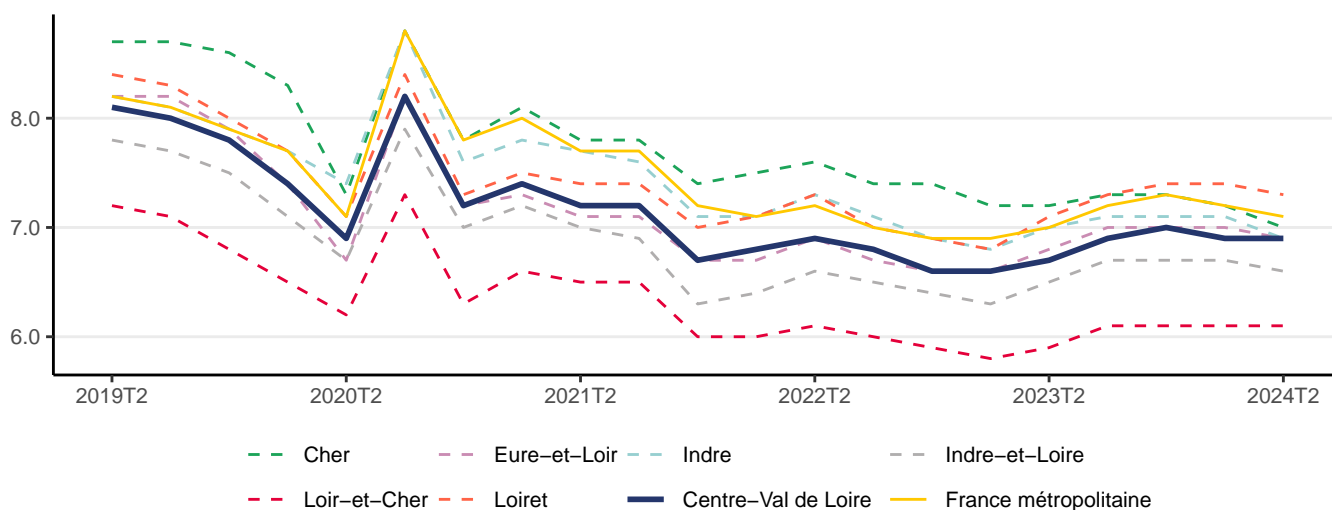
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares – Données CVS-CJO

## Taux de chômage localisé au T2 2024

Taux de chômage	
Cher	7,0
Eure-et-Loir	6,9
Indre	6,9
Indre-et-Loire	6,6
Loir-et-Cher	6,1
Loiret	7,3
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>6,9</b>
France	7,1



## Évolution des taux de chômage localisé



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee



# Politiques de l'emploi

## Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi en Centre-Val de Loire

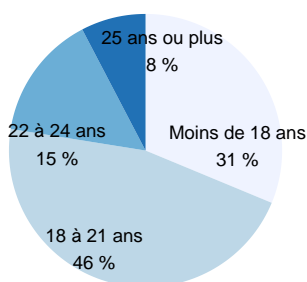
	2022	2023	2024 (p)
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 099	1 180	905
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	1 878	746	247
<b>Insertion par l'activité économique (IAE) dont :</b>	<b>9 944</b>	<b>10 655</b>	<b>4 512</b>
Ateliers et Chantiers d'Insertion	5 935	6 397	2 737
Associations Intermédiaires	1 825	1 975	785
Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion	746	717	289
Entreprises d'Insertion	1 438	1 566	701
Apprentissage	25 751	26 815	23 403
Contrat de professionnalisation	3 648	3 226	1 956
Contrats engagement jeune	11 225	14 840	9 969
Contrats engagement jeune première entrée	9 537	10 876	6 803
Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	2 259	10 672	5 973
Emplois francs	800	856	259

Source : Dares, Tableau de bord des politiques de l'emploi (PoEm).

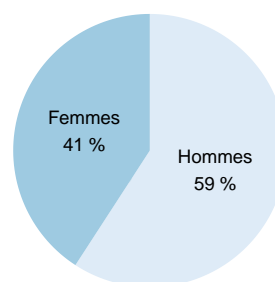
Les données sont mises à jour en continue, celles de la dernière année sont provisoires.

## Entrées en apprentissage en 2023 en Centre-Val de Loire

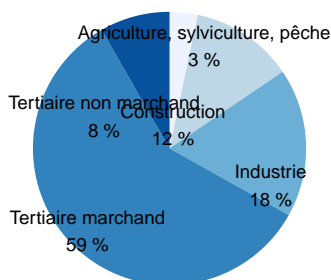
Par tranche d'âge



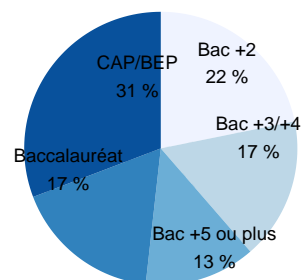
Par sexe



Par secteur d'activité



Par diplôme préparé



Source : Système d'information sur l'apprentissage de la Dares

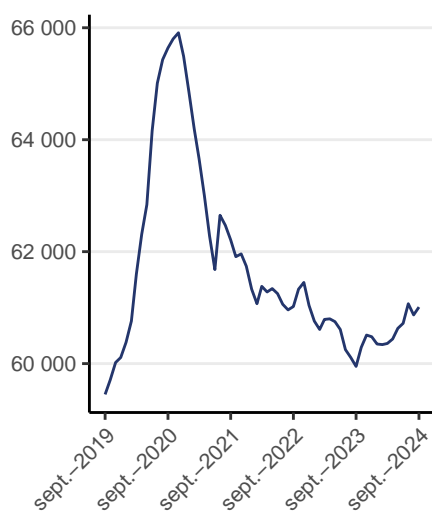
# Prestations sociales

## Nombre de bénéficiaires des prestations sociales

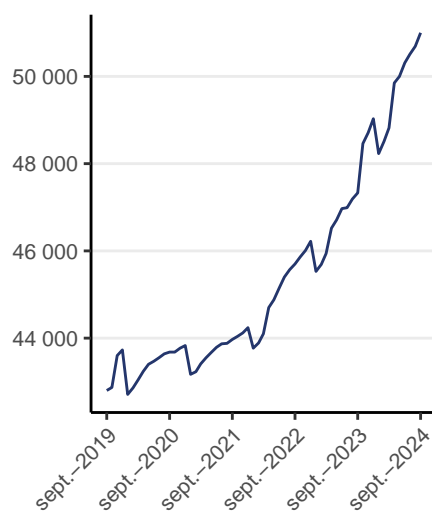
	RSA en septembre 2024	AAH en septembre 2024	ASS en août 2024	APA en septembre 2024	AAL en septembre 2024
Cher	8 980	8 730	1 020	21 240	22 030
Eure-et-Loir	8 700	7 320	1 460	27 240	23 600
Indre	5 180	6 020	770	15 970	15 390
Indre-et-Loire	14 350	11 420	1 980	46 960	56 710
Loir-et-Cher	7 420	6 950	990	22 210	19 570
Loiret	16 380	10 560	2 270	49 590	50 860
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>61 010</b>	<b>51 000</b>	<b>8 490</b>	<b>183 210</b>	<b>188 160</b>
France	1 837 770	1 343 240	256 060	4 732 950	5 491 220

## Nombre de bénéficiaires des prestations sociales en Centre-Val de Loire

Revenu de Solidarité Active



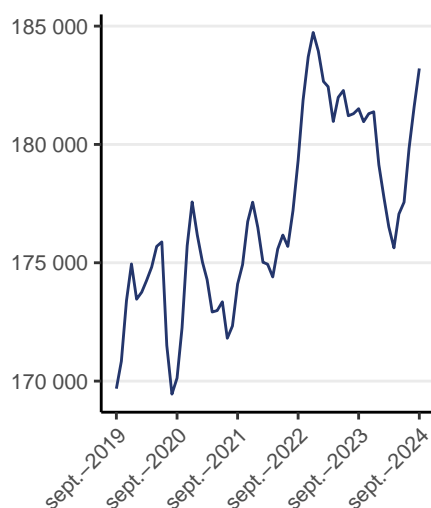
Allocation aux Adultes Handicapés



Allocation de Solidarité Spécifique



Prime d'Activité



Aide au Logement



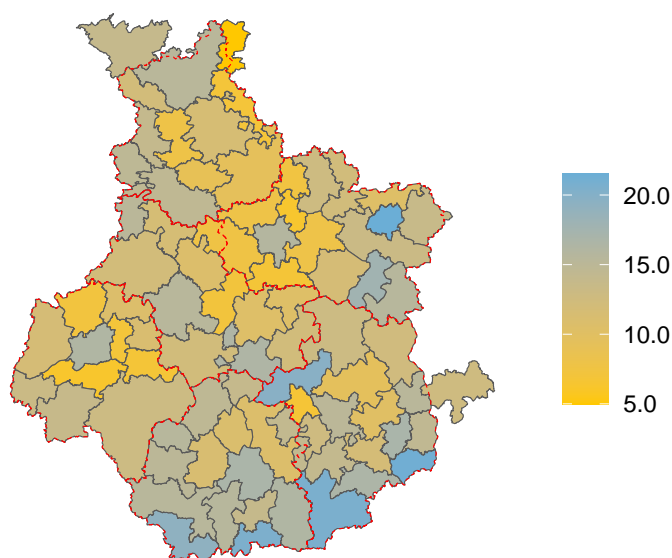
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA

# Pauvreté

## Revenu médian et taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal ou le statut d'occupation du logement en 2021

	Revenu médian	Ensemble	Moins de 30 ans	75 ans ou plus	Propriétaire	Locataire
Cher	22100	14,7	23,8	10,4	7,4	32,8
Eure-et-Loir	23360	12,1	18,0	7,8	5,3	28,0
Indre	21270	15,4	24,8	12,0	8,4	32,7
Indre-et-Loire	23140	12,8	22,4	9,3	5,0	28,4
Loir-et-Cher	22510	13,2	20,3	8,5	6,2	30,7
Loiret	23090	13,9	21,0	7,8	5,4	30,4
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>22780</b>	<b>13,5</b>	<b>21,4</b>	<b>9,0</b>	<b>5,9</b>	<b>30,0</b>
France métropolitaine	23080	14,9	22,7	11,0	6,5	29,1

## Taux de pauvreté par EPCI en 2021



## Neets en 2021

	Nombre de Neets	Part de Neets parmi les 15-29 ans
Cher	8 600	20,0
Eure-et-Loir	11 860	18,0
Indre	5 580	19,1
Indre-et-Loire	16 910	15,3
Loir-et-Cher	8 350	17,9
Loiret	20 880	17,9
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>72 180</b>	<b>17,5</b>

Neets : jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation

Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

## Dettes éligibles au traitement du surendettement en 2023

	Encours des dettes	Nombre de dossiers traités	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement médian	Nb médian de dettes par dossier
Cher	23 193	570	4 392	98	18 509	7
Eure-et-Loir	41 850	905	6 770	93	18 884	7
Indre	17 924	471	3 439	94	16 819	6
Indre-et-Loire	38 850	1 078	7 717	97	17 340	6
Loir-et-Cher	21 487	470	3 819	98	20 441	7
Loiret	51 585	1 189	8 879	98	20 249	6
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>194 889</b>	<b>4 683</b>	<b>35 016</b>	<b>97</b>	<b>18 710</b>	<b>6</b>

Source : Banque de France

# Lexique

**AAH** : L'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

**Activité partielle** : Anciennement appelé chômage partiel. Dispositif permettant à un employeur confronté à des difficultés conjoncturelles de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat.

**Aide au logement** : Elles ont pour vocation de soutenir les personnes et familles modestes dans leur effort financier consacré au logement principal. Versées sous condition de ressources, elles concernent les locataires, les résidents en foyer et les accédants à la propriété. Ces prestations sont constituées de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'allocation de logement familiale (ALF) et de l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables.

**Apprentissage** : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDL) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.

**ASS** : L'allocation de solidarité spécifique est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

**Contrat engagement jeune** : s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en oeuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1er mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois.

**Contrat Unique d'Insertion – Contrat Initiative Emploi** : C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

**DEFM** : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois).

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un du mois).

DEFM longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

**DPAE** : La déclaration préalable à l'embauche est une mesure de simplification des obligations déclaratives de l'employeur. C'est une procédure de déclaration systématique et nominative pour chaque salarié dont l'embauche est prévue. Elle doit être effectuée dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

**Emploi franc** : Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

**Emploi salarié** : Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. À l'inverse, les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les micro entrepreneurs d'une part et les non salariés « classiques » de l'autre ; ces derniers sont pour l'essentiel des entrepreneurs individuels « classiques » ou des gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée.

**IAE** : L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont créés par une structure porteuse (association, collectivité locale, établissement public...). Les salariés en insertion sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils bénéficient d'une rémunération horaire au moins égale au Smic.

Une entreprise d'insertion (EI) est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale. Les salariés en insertion produisent des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché, tout en bénéficiant d'actions d'accompagnement socioprofessionnel (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...).

Une association intermédiaire (AI) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Les salariés en insertion sont mis à disposition auprès de particuliers, d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises pour la réalisation de travaux occasionnels.

Une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) est une entreprise d'intérim dont l'activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Les salariés en insertion effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

**Intérim** : (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

**Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)** : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

**Parcours Emploi Compétences** : il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

**Prime d'activité** : Complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

**RSA** : Le revenu de solidarité active s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale. Le RSA, sous condition, peut être majoré (RSA majoré). Cette majoration est accordée temporairement, sans condition d'âge, à un parent isolé assumant la charge d'un ou plusieurs enfants ou à une femme enceinte isolée.

**Salarié détaché** : Le statut de salarié détaché concerne tout salarié envoyé à l'étranger, par son employeur d'origine, pour effectuer un travail pendant une durée déterminée (12 mois, pouvant être prolongés de 6 mois sur demande motivée de l'employeur) pour le compte de son employeur avec lequel il conserve un lien contractuel pendant le temps de sa mission. Les rémunérations des travailleurs détachés devront être conformes à la législation et aux pratiques de l'État d'accueil, y compris les primes et indemnités). Attention : le statut du salarié détaché diffère du statut de salarié expatrié et du salarié mis à disposition d'une filiale étrangère).

**Taux de chômage** : Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

## Sources

**Cnaf, Allstat** : Les fichiers ALLSTAT décrivent la situation des allocataires des Caf.

**DSN** : les Déclarations Sociales Nominatives remplacent progressivement la plupart des déclarations sociales, et notamment les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Cette source permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération...), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille...).

**Estimations de population** : La répartition de la population par âge est réalisée en fonction de l'âge en années révolues au 1er janvier de l'année considérée. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population.

**Estimations d'emploi** : Les Estimations d'emploi ont pour objectif de comptabiliser le nombre de personnes en emploi, tel que répertorié dans les sources administratives.

**Fiben** : Le Fichier bancaire des entreprises est une base de données gérée par la Banque de France.

**FiLoSoFi** : Le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux produit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) d'une part, et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés) d'autre part, à l'échelle communale, supra-communale et infra-communale.

**Flores** : Le fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

**Pôle emploi-Dares, STMT** : La Statistique du marché du travail est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

**Recensement de la population** : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.).

**Répertoire des entreprises et des établissements** : Le REE est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements.

**Sipsi** est une plateforme qui permet aux entreprises étrangères, à leurs représentants et clients de transmettre à l'administration française leurs déclarations de détachement de salariés en France. Elle dispose également d'un portail statistique permettant de comptabiliser dans chaque région et département le nombre de salariés détachés, leurs champs d'intervention leur nationalité et d'autres informations sur les entreprises étrangères et sur leurs clients.

# Les travaux du Sese

Le service études, statistiques, évaluation (Sese) apporte aux échelons régionaux et départementaux un éclairage sur l'évolution de leur environnement socio-économique (cohésion sociale, emploi, marché du travail, conditions de travail, dialogue social...) contribuant ainsi à l'élaboration et à l'adaptation des stratégies d'intervention des services du ministère dans la région.

Vous retrouverez nos études, tableaux de bord par différentes thématiques sur notre site :

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

## TRAVAIL

- Marché du travail
- Activité Partielle
- Conditions de travail et santé au travail
- Dialogue social
- Travailleurs handicapés

## EMPLOI ET FORMATION

- Accompagnement jeunes
- Apprentissage
- Emploi et Taux de chômage
- Formation professionnelle
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Travail temporaire

## COHESION SOCIALE

- Ocard
- Atlas pauvreté

## AUTRES PUBLICATIONS

- Chiffres clés
- Etudes partenariales
- Nos autres études

Le Sese se tient à votre disposition :  
[dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-cvl.statistiques@dreets.gouv.fr)

Service d'Appui au Pilotage et à l'Animation Territoriale  
Service Études, Statistiques, Évaluation  
DREETS Centre-Val de Loire  
12, place de l'Étape – C85809 – 45058 Orléans Cedex 1  
Tél : 02.38.77.68.00